

Conseil du LPPL

Visio conférence du lundi 7 février 2022

COMPTE-RENDU

Présents :

- ALLAIN Philippe
- BOUDOUKHA Abdel
- COLOMBEL Fabienne
- COMBES Céline
- CUSSONNEAU Eléonore
- FLEURY-BAHI Ghazlane
- FLORES Thomas
- GARNIER Canelle
- JEANBLANC Sandra
- POTARD Catherine
- ROY Arnaud

Excusée :

- GILET Anne-Laure

Ordre du jour

Informations générales

- I. Approbation du compte-rendu du conseil du 10 janvier 2022
- II. Rétrospective APP GRECO
- III. Règlement intérieur et élection du nouveau conseil
- IV. Statuts membres associés
- V. Thèse Pauline CATTEAU (Direction Sandrine GAYMARD)
- VI. Questions diverses

Informations générales

Il s'agit du dernier conseil avant l'élection des nouveaux membres du conseil. Ce nouveau conseil sera convoqué en séance exceptionnelle pour la désignation de la nouvelle équipe de direction (Directeur, directeurs adjoints et responsables d'axes).

La direction précise qu'il n'y a toujours pas de nouvelle du comité HCERES concernant le rapport d'évaluation du LPPL.

Concernant les restrictions sanitaires, elles devraient être levées le 20 février pour les réunions. Les temps de convivialité et réunions en présentiel devraient être de nouveau autorisés à partir du 21 février.

A Nantes, le projet Next 2 a été resoumis à l'ANR. Ghazlane FLEURY-BAHI explique également, qu'à Nantes, la direction du Pôle Humanité a prévu de rencontrer tous les directeurs et directrices d'unités.

Autre projet en bonne voie ? Cluster ?

Un projet de Cluster LLSHS financé dans le cadre de l'Isite Next est en cours de montage à Nantes.

A Angers, Monsieur Eric PIERRE vient d'être élu directeur de l'UFR LLSH.

Approbation du compte-rendu du conseil du 7 février 2022

Céline COMBES et Catherine POTARD souhaitent que leurs interventions, lors du dernier conseil à propos de la Chaire Jeune Chercheur, soit mieux retranscrite dans le compte rendu. Elles n'étaient pas seulement opposées au projet. Elles étaient aussi contre le processus décisionnel et de dialogue. Des modifications sont apportées.

Le CR est approuvé après modifications.

Abdel BOUDOUKHA s'abstient car n'était pas présent au dernier conseil.

Rétrospective APP GRECO

Philippe ALLAIN présente le projet d'Audrey HENRI présenté en réponse à l'APP du GRECO. Il s'agira de collecter des données normatives pour une tâche de cognition sociale adaptée en langue française. Le projet impliquera localement Philippe Allain, Jérémy Besnard et des étudiants de Master s'il est retenu.. Le conseil avait déjà donné un avis favorable.

Règlement intérieur et élection du nouveau conseil

Ghazlane FLEURY-BAHI rappelle que le dernier conseil du LPPL a validé l'augmentation du nombre de membres au conseil dans la perspective de la prochaine élection au format suivant :

- **6 membres élus : 1 Collège A et 2 Collège B à Nantes**
- **1 Collège A et 2 Collège B à Angers**

- **2 BIATSS (1 NU et 1 UA)**
- **2 doctorants (1 NU et 1 UA)**
- **1 Directeur élu par le conseil qui propose son équipe :**
- **1 Directrice-Adjointe**
- **4 responsables de thèmes (2 par thème : 1 NU et 1 UA)**

L'article 5.2 du règlement intérieur a été modifié pour intégrer cette nouvelle constitution.

Les membres du conseil valident les modifications de l'article.

Une actualisation de ce règlement et des statuts seront à prévoir par le prochain conseil élu, puis à faire valider par les cellules juridiques nantaise et angevine.

Le nouveau conseil élu désignera la nouvelle équipe de direction, lors d'un conseil exceptionnel qui aura lieu entre le 28 février et le 4 mars 2022. L'avis favorable sera ensuite à transmettre à la DRIED angevine et à la DRPI nantaise.

Ghozlane FLEURY-BAHI-fera un appel à candidature par mail dans les jours à venir pour la direction de l'unité, en rappelant que cette direction se soit d'être angevine puisque l'alternance est inscrite dans le RI de l'unité..

Statuts membres associés

Toutes les associations seront revues par les membres du prochain conseil qui redéfinira les critères à utiliser.

Thèse Pauline CATTEAU (Direction Sandrine GAYMARD)

Pauline CATTEAU et Sandrine GAYMARD ne souhaitant maintenant plus travailler ensemble, Philippe ALLAIN s'est tourné vers le laboratoire ESO pour essayer de faire en sorte que le travail de thèse financé par l'ED puisse se poursuivre. Il a échangé à ce sujet avec Richard GAILLARD, directeur d'ESO. Des discussions avec Pauline CATTEAU sont actuellement en cours à ESO pour réorienter la thèse. Elle devrait être encadrée par Richard GAILLARD et Emmanuel BIOTTEAU. Philippe ALLAIN attend un projet co-signé par l'étudiante et les encadrants (vers mi-février). Il fera remonter la proposition à la direction de l'ED pour suites à donner.

Le financement devrait être transféré à ESO.

Cannelle GARNIER rappelle l'importance de la communication entre les encadrants de thèse et les doctorants, suite à cet incident. Il est proposé que le sujet soit évoqué en Assemblée Générale du LPPL, en sachant que le CSI doit être un moment à privilégier pour évoquer les éventuelles difficultés et que la Charte des Doctorants prévoit aussi des possibilités.

Questions diverses

Aurore DELEDALLE , dans le cadre de l'ANR PULWAR, , souhaite augmenter le salaire du / de la doctorant.e recruté.e à 130 K€ au lieu de 90 K€.

Le salaire est déterminé règlementairement suite à la LPR, il est donc proposé qu'elle vérifie la faisabilité auprès du service RH nantais.

Abdel BOUDOUKHA demande des explications sur les 2 nouveaux postes accordés par l'UA au laboratoire Clipsy, ancienne équipe émergente Bepsylab, pour la rentrée prochaine. Philippe ALLAIN et Arnaud ROY débutent des explications mais la connexion est interrompue. La discussion sera reprise lors d'une prochaine réunion de conseil.